ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Pour voter en 2015, il faut être inscrit en 2014 !

Vous avez emménagé à Montgeron ou changé de quartier ? Vous venez d'avoir 18 ans ou êtes devenu Français ? Rendez-vous en mairie, avant le 31 décembre pour être sûr d'être inscrit sur la liste électorale.

Service élections
ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(fermé mardi après-midi), samedi de 9h à 12h
Se présenter muni d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile à votre nom (moins de 3 mois)
Infos : 01 69 83 69 61

MONTGERON

LE MAGAZINE DE NOTRE VILLE – DÉCEMBRE 2014 – N°202

montgeron mag

ÊTRE INSCRIT POUR VOTER EN 2015
PAGE 12

PROJET DE FUSION DES AGGLOMÉRATIONS
PAGE 13

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !
PAGE 19

▼ À LA UNE

Pour la ville accessible à tous

pages 7 à 9

MONTGERON

▼ L'IMAGE DU MOIS

→ L'Instinct d'Amel Bent à Montgeron

La chanteuse a fait étape sur la scène de l'Astral pour son "Instinct Tour".

Devant un public Montgeronnais jeune et enthousiaste, Amel Bent a réalisé une prestation de qualité. Incarnation de cette nouvelle génération, qui a grandi en écoutant aussi bien du rap, de la chanson française, du R&B que de la pop et de la variété, Amel Bent a réussi à séduire le public Montgeronnais. Sa voix, exceptionnelle, a réchauffé ce début d'automne. Un beau moment de musique apprécié par les nombreux spectateurs de l'Astral.

Sommaire

4 ÇA S'EST PASSÉ À MONTGERON
Retour en images sur les temps forts de novembre

7 À LA UNE
Pour la ville accessible à tous

10 QUALITÉ DE VILLE
Les rencontres de l'emploi

14 QUALITÉ DE SERVICE
Logement social, toutes les clés

20 GUIDE DES LOISIRS
Découvrir
Vivez au rythme de l'histoire de Montgeron
Sortir
Retrouvez toutes les animations de décembre
Vie associative
Des Montgeronnaises dans la course

24 TRIBUNE POLITIQUE

27 ÉTAT CIVIL
INFOS PRATIQUES

montgeron.mag

Mairie de Montgeron
112 bis, avenue de la République
91230 Montgeron - Tél. 01 69 83 69 00
Courriel : montgeron@montgeron.fr

Conception et réalisation
Service communication

Directeur de la publication
David Cucurullo

Directrice de la rédaction
Valérie Le Tallec

Coordination, rédaction
Christophe Angélique

Réalisation
Valérie Le Tallec

Iconographie, photographie
Service communication - CASVS - Alticlic - Daniel Perrin Graficland - SHLM - Kolia - Mlle Caleuleu - WavebreakmediaMicro, blumenkind, RioPatuca Images, Photographee.eu, Jackin, Thibault Renard, deucee (Fotolia)

Publicités
Société CMP - Les Espaces muti-services
56 Bd de Courcerin - Croissy-Beaubourg
77183 Marne-la-Vallée - cedex 02
Tél. 01 64 62 26 00

Impression
Imprimerie Desbouis Grésil
Rue Mercure 91230 Montgeron

Imprimé à 13 000 ex.

ÉDITO

L'identité de Montgeron dépend aussi de vous

Rien de plus triste qu'un centre-ville peu à peu déserté par ses commerçants et, du coup, par ses habitants. La fermeture progressive d'enseignes commerciales avenue de la République mettait en péril son attractivité et, par là-même, **l'identité de Montgeron fortement liée à la vitalité commerciale de cette avenue.**

Au lendemain de notre élection, en mars, nous avons découvert que la librairie du centre-ville allait fermer ses portes et laisser la place à une agence immobilière. La disparition de cette activité culturelle aurait été un coup de grâce qui aurait entraîné le déclin.

Le fonds avait déjà été vendu sans que nos prédécesseurs ne s'y opposent. Nous sommes donc intervenus, in extremis, exerçant notre droit de préemption sur le bail. Nous avons cherché et trouvé des repreneurs. Plusieurs candidatures ont été reçues. Nous avons retenu, au Conseil Municipal du 25 septembre, celle d'un couple qui a déjà exercé la même activité et a proposé de racheter le bail au montant payé par la Ville.

La librairie a ouvert à nouveau mi-novembre.

Ce dossier montre qu'avec de la volonté, il est parfaitement possible d'agir pour maintenir des activités aussi essentielles sans que cela ne coûte aux contribuables.

Cette démarche est symbolique de notre action pour éviter que Montgeron ne devienne une banale ville de banlieue et préserver ce qui fait le charme de notre commune, car une ville sans commerces est une ville sans âme.

Pour autant, la municipalité ne peut pas tout. Il appartient aussi à chacun de vous de faire vivre nos commerces. Comme le dit le slogan bien connu "nos emplettes sont nos emplois". A l'approche des fêtes, pour lesquelles nous avons organisé des animations, je vous invite à découvrir ou redécouvrir la qualité des produits et le service de nos commerçants de proximité.

Très belles fêtes de fin d'année !

François Durovray

Maire de Montgeron
Conseiller régional d'Île-de-France

↑ Charles de Gaulle honoré

Dimanche 9 novembre, une cérémonie solennelle a été organisée afin de commémorer l'anniversaire de la disparition du Général De Gaulle. Elus, citoyens et comités d'anciens combattants ont ainsi salué la mémoire de l'homme de l'appel du 18 juin 1940, puis président de la République et fondateur de la Ve République.

↑ Molière ne se démode pas

"Pourquoi jouer Molière ? Poser cette question à un comédien, c'est comme demander à un assoiffé pourquoi il boit". Le metteur en scène Arnaud Denis, qui a proposé la pièce Dom Juan sur la scène de l'Astral, vendredi 7 novembre, résume avec cette phrase l'intérêt encore vif que l'on porte à l'œuvre de Molière. Le public Montgeronnais ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Vivante et drôle, d'une indéniable modernité, la prestation des Compagnons de la Chimère a été couronnée de succès.

↓ Bien préparer l'hiver

Afin d'aider les Montgeronnais à faire face aux intempéries de l'hiver, élus et services municipaux ont distribué du sel de déneigement aux habitants, les samedis 8 et 15 novembre. 820 foyers se sont vus remettre gratuitement des sacs de sel de 10kg. En effet, si le déneigement des routes est du ressort de la ville, il est de la responsabilité des riverains de sécuriser la portion de trottoir qui longe leur propriété.

↑ Quatre champions Montgeronnais

Organisé traditionnellement le 11 novembre par l'Entente cycliste Montgeron-Vigneux, le cyclo-cross a battu un record : celui du plus grand nombre de participants inscrits. En effet, les cyclistes n'ont jamais été aussi nombreux à participer à l'épreuve Montgeronnaise : 460 coureurs, de 6 à 66 ans ! Cette année, l'épreuve a accueilli une manche du Challenge Régional et le Championnat d'Essonne de la spécialité. Les coureurs de l'ECMV se sont distingués, avec 4 titres de champion de l'Essonne pour Ianis Lavie en série départementale, Robin Malet en Juniors, Heddy Marcellaud en Féminines, et Florian Nouvet en 3ème Catégorie. Sans oublier deux vice-champions : Valentin Heng en Minimes et Anthony Bare en 2ème Catégorie.

↑ Une page se tourne

Ils étaient lycéens. Ils sont désormais étudiants, mais ils sont revenus pour des moments de retrouvailles au Lycée Rosa Parks à l'occasion de la remise des diplômes du baccalauréat. Le comité de vie lycéenne, en partenariat avec la Ville de Montgeron, avait organisé trois grandes soirées pour remettre le fameux diplôme aux anciens élèves de Terminale. Les 4, 6 et 7 novembre, les bacheliers ont participé à ces cérémonies, et se sont vu remettre les cadeaux offerts par la commune : une clé USB ainsi que des invitations à des spectacles de la saison culturelle à l'Astral. Mardi 18 novembre, pour la première fois, une cérémonie similaire a récompensé les lauréats du brevet du collège Pompidou.

← Arts et artistes

Arts et Artistes à Montgeron est l'une des plus anciennes associations culturelles de la région et certainement l'une des plus dynamiques ! La 66e édition de son salon d'automne a permis à une quarantaine d'adhérents de l'AAM de présenter des œuvres au centre Jean Hardouin, aux côtés des deux artistes invités cette année : la sculptrice Patricia Berquin et le peintre Xavier Devaud (en photo). Comme chaque année, l'association, le Lions Club et la Ville ont décerné un prix "coup de cœur" à l'un des artistes. Dinesh Khoosy a été distingué pour sa photographie couleur intitulée "Tramway d'un soir".

← En mémoire des "Poilus"

Une cérémonie solennelle a été organisée au Monument aux Morts, mardi 11 novembre, en mémoire des Montgeronnais Morts pour la France au cours de la Première guerre mondiale. Les associations d'anciens combattants, les citoyens et les élus ont ainsi commémoré la signature de l'Armistice qui a mis fin au conflit, le 11 novembre 1918. En cette année du centenaire du début de la "Grande guerre", la cérémonie a été clôturée par un lâcher de colombes, en symbole de paix.

La librairie réouverte

La librairie Denis n'est plus, vive la librairie Denis ! Récemment reprise, cette "nouvelle" enseigne culturelle a pu accueillir ses premiers clients samedi 14 novembre, pour la plus grande joie des lecteurs montgeronnais. A noter, le gérant a doublement assuré la continuité puisqu'en plus d'avoir repris le commerce, il a également tenu à rembaucher la salariée de la précédente librairie. Comme dans les contes, une histoire qui se finit bien. Ou plutôt, qui commence bien !

Photographier, c'est écrire avec de la lumière

En novembre, 140 étoiles du cinéma français des années 50 à 80 s'affichaient fièrement sur les murs du Carré d'art. Mais la véritable star de cette exposition inédite, c'est Gérard Gagnepain, un Montgeronnais passionné, qui a conçu cette présentation à partir d'un immense fonds photographique hérité de Marcel Thomas.

Défilé bruyant… pour la bonne cause !

Dimanche 9 novembre, un défilé peu commun et impressionnant a sillonné les rues de la ville. Un cortège de dépanneuses destiné à collecter des fonds pour l'UNISEP. 4200 € ont été récoltés à cette occasion.

Impliqués dans les conseils de quartier

De mi-novembre à début décembre, les 6 conseils de quartier de Montgeron se sont réunis pour faire le point sur les avancées depuis la précédente session, évoquer les travaux à venir, mais aussi des sujets d'ordre général, comme les propositions d'économies. Nous rappelons que ces assemblées sont ouvertes à tous ceux qui le souhaitent.

HANDICAP

Pour la ville accessible à tous

Accessibilité des bâtiments publics, maintien à domicile, solidarité… Améliorer le quotidien des personnes handicapées ou dépendantes est une priorité d'aujourd'hui. La ville a mis en place une commission communale sur ce thème. L'occasion de faire le point sur cette question d'actualité.

Se rendre dans un bâtiment public, effectuer une démarche administrative… Ces deux situations de la vie quotidienne qui ne posent pas de problème pour les personnes valides s'avèrent souvent irréalisables pour des personnes handicapées. Bâtiments peu accessibles, transports non-adaptés, trottoirs encombrés, trop étroits ou mal entretenus : voici seulement quelques-uns des écueils qui se dressent sur la route des personnes à mobilité réduites, non-voyantes ou malentendantes. Depuis 2005, une loi a rendu obligatoire la mise en conformité des bâtiments publics aux normes d'accessibilité. Or, Montgeron accuse en la matière un inquiétant retard. Seuls les bâtiments communaux les plus récents présentent des critères d'accessibilité

suffisants (l'Astral, le Carré d'art, le groupe scolaire Hélène Boucher et une partie du groupe scolaire Jean Moulin).

Des actions à réaliser

"Malheureusement, peu de choses ont été faites ces 10 dernières années, estime Muriel Moisson, adjointe au Maire chargée des affaires sociales. *Le travail mené jusqu'à aujourd'hui est clairement insuffisant."* Pour combler ce retard, une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a été créée au lendemain des élections municipales. Celle-ci est constituée d'élus et de représentants d'associations d'usagers et d'associations de personnes handicapées. Son but est de faire le point sur la situation actuelle et de définir les actions à mettre en place. *"Nous avons constaté que beaucoup de travail restait à faire en matière d'accessibilité,* indique Martial Dufour, l'un des représentants de la société civile qui siège dans cette commission. *Nous avons déjà identifié un certain nombre de points noirs. Certes, il y a un effort important à réaliser dans des bâtiments communaux comme l'hôtel de ville, par exemple. Mais d'autres lieux recevant du public posent un important problème, notamment la gare."*

Faire évoluer les mentalités

La commission communale d'accessibilité va maintenant s'atteler à la lourde tâche de définir les aménagements à réaliser pour améliorer le quotidien des personnes handicapées à Montgeron. La ville a d'ores et déjà nommé un chargé de mission "accessibilité" pour coordonner l'ensemble des actions à mener. Mais le rôle de la commission va plus loin que les questions simplement matérielles, selon Catherine Pléchot, conseillère municipale déléguée, en charge de la santé et du handicap : *"L'objectif est aussi d'aider à faire évoluer les mentalités sur le handicap, de faire un travail d'information et de sensibilisation sur cette question."*

→Des aides pour adapter vos locaux

Que vous soyez un commerçant qui cherche à se mettre en conformité ou un particulier ayant besoin de faciliter le maintien à domicile d'une personne à mobilité réduite, des solutions existent.

La loi rend obligatoire la mise en accessibilité des établissements recevant du public de 5e catégorie. Même pour un petit commerce, rendre sa boutique accessible est un acte important.
Pour ces professionnels, différents dispositifs d'accompagnement existent.

L'association HandiDiag vous conseille sur les éventuels travaux à mener, le montage d'un dossier d'Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmé), etc. Pour le chantier, n'hésitez pas à vous tourner vers les artisans labellisés "Handibat", spécialisés dans ce domaine. Enfin, une fois les aménagements terminés, vous pouvez obtenir la certification "BAC" (Bâtiment accessible certifié).

Et pour les particuliers ?

Si vous êtes une personne âgée dépendante, une personne handicapée ou simplement un membre de la famille, sachez que la réalisation de travaux d'adaptation du domicile est possible. **Plusieurs dispositifs, cumulables, permettent d'obtenir des subventions publiques :** Pact'Essonne, Agence nationale d'amélioration de l'habitat, caisses de retraites, aides du Conseil général via l'Allocation personnalisée à l'autonomie… ●

TRANSPORTS

→Rendre la gare accessible : les études ont débuté

C'est l'un des principaux bâtiments accueillant du public à Montgeron, et pourtant son accessibilité est insuffisante. Mais cela va bientôt changer : les premières études ont débuté, en préalable à d'importants travaux de mise en accessibilité. Quais réhaussés, ascenseurs pour l'accès aux quais, plans inclinés… Ce projet est donc d'ores et déjà lancé. Les aménagements doivent être réalisés d'ici 2018 au plus tard. ●

Cimetière : horaires adaptés

Afin de faciliter l'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite, les grandes portes du cimetière sont ouvertes deux demi-journées par semaine. Ainsi, les véhicules transportant des personnes en fauteuil (ou ayant des difficultés à marcher) peuvent entrer dans l'enceinte du cimetière. Ces créneaux horaires adaptés sont : **le mercredi après-midi (13h30-17h) et le samedi matin (8h30-12h).**

UN ABATTEMENT FISCAL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Lors du Conseil municipal du 26 juin dernier, la ville de Montgeron a voté l'application d'un abattement spécial pour les personnes handicapées ou invalides. Cet abattement de 10% concerne la taxe d'habitation. Pour bénéficier de cette exonération, les Montgeronnais éligibles doivent simplement se faire connaître auprès des services fiscaux (Centre des impôts de Yerres) par une déclaration comportant des éléments sur leur situation (fiche CERFA n°13573*01).
Tél. 01 69 49 70 00.

La Ville a également voté, le 25 septembre, la création d'une allocation spéciale pour améliorer les conditions de vie des employés municipaux parents d'un ou plusieurs enfants handicapés de moins de 20 ans.

bandes podotactiles

ACCOMPAGNANTS SPÉCIALISÉS DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Pour que les enfants handicapés scolarisés puissent bénéficier de l'accueil périscolaire au même titre que les enfants valides, la commune a voté une délibération lors du conseil municipal du 26 juin dernier. Désormais, la ville pourra rémunérer des accompagnants vacataires pour pouvoir encadrer des enfants handicapés dans les centres de loisirs et les accueils périscolaires. Les structures municipales Montgeronnaises ont vocation à accueillir tous les enfants sans distinction dès lors que les parents réalisent la demande d'accueil et qu'il existe des places disponibles.

→Des aménagements déjà réalisés

Les problématiques d'accessibilité ont été prises en compte lors des plus récents chantiers menés dans la ville. Et ce n'est qu'un début. Décryptage.

La loi "handicap" du 11 février 2005 a imposé un délai de dix ans pour permettre aux établissements recevant du public de s'adapter aux nouvelles normes d'accessibilité.
Le gouvernement vient d'accorder un délai de 3 à 9 ans supplémentaires pour la mise en conformité. Un délai qui va permettre à Montgeron de rattraper le retard pris ces dernières années en la matière. En effet, par le passé, la question de l'accessibilité n'a pas toujours été prise en compte dans la réalisation des rénovations de bâtiments et travaux de voirie. Ce temps est désormais révolu : un plan pluriannuel vient d'être lancé par la municipalité.
105 000 € y ont été consacrés en 2014, et 232 000 € supplémentaires sont prévus au budget de 2015. Compte-tenu de l'ampleur de la tâche, cet investissement se poursuivra les années suivantes.

Un résultat déjà visible

Tous les chantiers menés ces derniers mois ont pris en compte les exigences d'accessibilité. Les Montgeronnais peuvent d'ores et déjà bénéficier de ces améliorations. Lors des travaux de voirie, les trottoirs ont été équipés de bornes podotactiles, destinées notamment aux personnes malvoyantes. On en trouve par exemple rue du Docteur Besson et également au nouveau rond-point de la route de Corbeil, à l'entrée du centre commercial Valdoly, où un cheminement spécifique a été aménagé. De même, la rénovation de la rue d'Oly, récemment achevée, a été menée en tenant compte de cette problématique : la mise en sens unique et la création de places de stationnement matérialisées ont permis d'élargir un trottoir afin d'atteindre la largeur réglementaire de 1,40m permettant la circulation d'un fauteuil roulant. Les rénovations de bâtiment tiennent compte également des normes d'accessibilité. Par exemple, les nouveaux vestiaires du stade Coubertin sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Enfin, les nouveaux feux tricolores sont équipés d'un dispositif sonore pour les mal-voyants. Le système est déclenché sur demande grâce à une télécommande, disponible auprès des services techniques.
Tél. 01 69 73 20 02. ●

Feux tricolores sonores

→ Soutien de la Ville aux associations

La ville soutient activement les associations qui œuvrent dans le domaine du handicap, notamment par le biais de subventions. Ainsi, par exemple, l'association "Un bouchon, une espérance" s'est vue attribuer cette année une subvention exceptionnelle destinée à l'aider dans sa tâche. Cette association récupère les bouchons de plastique, les revend pour recyclage afin d'obtenir des fonds. L'argent récolté permet de financer l'achat de matériel pour les handicapés (fauteuils, véhicules, chiens guides d'aveugles…).
Tél.: 06 70 44 67 21.

→ Cercle de partage

Un cercle de partage nommé Entr'aide cancer existe à Montgeron depuis 2011. Il s'agit principalement d'un lieu d'échange, d'écoute et de partage pour briser la solitude des malades. Son rôle est d'apporter une aide dans les recherches de solutions aux problèmes pratiques, de vivre ensemble des moments d'amitié, de confiance et de bien-être mais aussi de proposer certaines activités favorables à la guérison. Entr'aide cancer est soutenue par le comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer, le réseau de cancérologie Essononco et la ville de Montgeron.
Tél. 01 64 90 88 88.

ENVIRONNEMENT

La Pyrale du buis, espèce invasive

Au printemps dernier, une forte invasion de chenilles dans les buissons de buis a causé d'importants dégâts en Ile-de-France.

Cette chenille est la larve d'un papillon nocturne : la Pyrale du buis. Cette espèce considérée comme invasive est originaire d'Asie. N'ayant pas de prédateurs naturels en Europe de l'ouest, elle a pour ainsi dire le champ libre.

Comment traiter ?

Les jeunes chenilles s'activent en mars, en juin/juillet et en septembre. Ce sont les périodes où il faut agir pour maîtriser l'attaque. Une vigilance régulière est de rigueur pour obtenir des résultats satisfaisants. Pour s'en débarrasser, chaque année, la méthode la plus écologique est une paire de ciseaux, précédée ou non d'un coup de jet d'eau vigoureux dans le massif pour les faire tomber au sol avant de les tuer. Si l'infestation est importante, éviter à tout prix les insecticides de synthèse. Ils sont préjudiciables à la fois pour votre santé, lors de la pulvérisation, et pour l'environnement : la terre de votre jardin, les insectes pollinisateurs, et les eaux de ruissellement (lors des précipitations) qui emportent ces polluants terminant leurs courses dans la rivière la plus proche et dans la nappe phréatique.
Pour agir sur les jeunes chenilles, il existe un biopesticide autorisé en agriculture biologique à base de Bacillus Thuringiensis, une bactérie présente dans la nature. Renseignez-vous dans le commerce en précisant bien le nom de ce bacille. Utilisez des pulvérisateurs et non des arrosoirs, car la pulvérisation doit être opérée soigneusement en ciblant uniquement le feuillage. Sachez enfin qu'il existe également des pièges à phéromones qui permettent d'attraper les papillons mâles, diminuant ainsi la génération suivante. ●

EN BREF

→ Préemption de la boucherie

Comme elle l'avait fait pour la librairie Denis, qui vient de rouvrir ses portes (lire page 6), la Ville a décidé de faire jouer son droit de préemption pour le local commercial situé 72 avenue de la République. Il s'agit, là aussi, de racheter le droit au bail puis de choisir un repreneur pour y installer un commerce de proximité, courant 2015. La ville souhaite en effet trouver une solution pérenne pour ce commerce qui fut un temps une boucherie, puis un kebab. Un appel à candidature pour une nouvelle activité sera prochainement fait et relayé dans Montgeron mag.

→ La mairie recrute des bénévoles

Afin de renforcer la sécurité des enfants et de leurs familles, la Ville recherche des agents bénévoles de sécurisation des entrées et sorties d'école.
Les candidats doivent être disponibles pendant toute l'année scolaire.
Une formation est assurée avant la prise de fonction.
Si vous êtes intéressé(e), contactez Frédéric Benoît, directeur de la police municipale, au 01 69 40 22 00 ou par courriel à f.benoit@montgeron.fr

TRAVAUX

Des chantiers dans la ville

1 – A la Prairie de l'Oly, un gonflement impressionnant est apparu sous la chaussée. S'il ne présente pas de danger pour les habitants, il doit toutefois être rapidement traité. La Ville, la Lyonnaise des Eaux et Batigère ont trouvé un accord afin de faire réaliser des travaux au plus vite.

2 – Le chantier de rénovation de la rue des Bourguignons bat son plein. Il s'agit de refaire complètement la voirie et les trottoirs, une opération prévue pour durer trois mois et demi.

3 – Rue d'Oly, les travaux avancent selon le calendrier prévu. Le réaménagement de cette voie comprend la rénovation de la chaussée et sa mise en sens unique, la modification des trottoirs, la création de places de stationnement, etc.

4 – L'enfouissement des réseaux autour du rond-point de l'avenue Foch est en cours. Lorsque ce chantier sera réalisé, les trottoirs pourront être achevés.

5 – Depuis plusieurs semaines, le SyAge a débuté des travaux sur les canalisations de la rue de Concy. Cependant, des réseaux souterrains non répertoriés ont été découverts.
Il est donc nécessaire de mener des études complémentaires avant de poursuivre les travaux.

6 – Le chantier de rénovation de la rue du Docteur Besson s'est achevé fin octobre.

7 – Les travaux de réfection de la rue des Bons-Enfants sont terminés.

8 – Depuis mi-novembre, une campagne de rebouchage de nids-de-poules est menée dans toute la ville. 135 points à traiter ont été identifiés sur la voirie et les trottoirs, comme ici rue du Repos.

9 – Débutés cet été, les travaux de réfection des vestiaires du stade Coubertin sont pratiquement terminés. Il restera à installer le mobilier avant de pouvoir "remettre les clés" aux sportifs.

VIE DÉMOCRATIQUE

→ Etre inscrit pour voter aux élections départementales et régionales

En mars 2015 se dérouleront les élections départementales. Ce scrutin, qui remplace désormais les élections cantonales, a pour but d'élire vos représentants au Conseil départemental (ex-Conseil général) de l'Essonne.
Mais attention : pour pouvoir exprimer votre choix, vous devez être inscrit sur les listes électorales, avant le 31 décembre 2014. Pensez à vérifier si vous figurez bien sur ces listes.
Si vous avez emménagé à Montgeron en provenance d'une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale en vous rendant en mairie. Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune autre démarche à effectuer de votre part.
Si vous avez déménagé sans changer de commune, vous devez tout de même informer la mairie de votre changement d'adresse en présentant un justificatif de domicile.

Inscription avant le 31 décembre
Chaque jeune Français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans que celui-ci n'effectue de démarche particulière.
Si toutefois son inscription n'avait pas eu lieu, chacun peut régulariser sa situation en s'adressant à sa mairie ou au tribunal d'instance. L'inscription d'office concerne les Français ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante. La mairie reçoit de l'Insee les informations établies sur la base du recensement effectué en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté. Elle procède ensuite à l'inscription du jeune après lui avoir envoyé un courrier. Mais attention : si vous n'avez pas reçu de courrier, vous devez vous assurer auprès de la mairie que l'inscription a bien été faite. Pour cela, vous devrez vous rendre en mairie, au service de l'Etat-civil, muni d'une pièce d'identité récente et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom, au plus tard le 31 décembre. ●

Informations : 01 69 83 69 61
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(fermé le mardi après-midi)
et le samedi de 9h à 12h

EMPLOI

→ Forum à l'Oly : 170 postes proposés

Organisées par le service emploi de la CASVS, avec les maisons de l'emploi et les missions locales, les rencontres de l'emploi se sont déroulées jeudi 20 novembre au centre Aimé Césaire et à l'Espace jeunesse intercommunal de la Prairie de l'Oly. 130 demandeurs d'emplois ont participé à la séance de job-dating organisée pour l'occasion. En tout, 170 offres d'emploi ont été proposées par les 23 entreprises présentes, notamment dans les secteurs de la logistique et des transports, de la grande distribution, de l'industrie et de la restauration.

INTERCOMMUNALITÉ

→ Projet de fusion des agglos : parlons-en !

Avec le schéma régional de coopération intercommunale (SRCI), le Gouvernement prévoit de redessiner la carte des agglomérations franciliennes et de faire fusionner la majorité d'entre elles dans de vastes ensembles de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Opposés à ce projet, les élus montgeronnais proposent aux habitants de venir en débattre au cours d'une réunion publique qui aura lieu le 8 décembre à 19h30, à l'Astral.

Au 1er janvier 2016, le gouvernement souhaite unir notre agglomération de Sénart Val de Seine (Draveil, Montgeron, Vigneux, 80 000 habitants) avec celle des Portes de l'Essonne (Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge) et du Val d'Yerres (Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Épinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart, Yerres) ainsi qu'avec les villes de Viry-Châtillon et Varennes-Jarcy pour constituer un vaste ensemble de 310 000 habitants.

Comme les 15 autres maires concernés, de gauche comme de droite, François Durovray est opposé à ce projet. *"Tout d'abord, l'ensemble proposé pour notre territoire n'a aucune cohérence, ne correspond à aucun bassin de vie ou d'emploi. Il est séparé par la Seine, une véritable frontière… sur laquelle l'Etat s'oppose à la construction d'un nouveau pont ! Ensuite, la création de cette grande agglomération générerait des coûts supplémentaires alors même que la priorité doit être donnée aux économies. Enfin, cette fusion entraînerait aussi l'augmentation de la dette et des impôts pour Montgeron car, telles que les choses sont actuellement prévues, il est très difficile d'empêcher le mariage des dettes et de la fiscalité. Ce scénario est inacceptable, comme l'est d'ailleurs celui de rejoindre le Grand Paris, pour devenir le réceptacle de tout ce que la capitale et sa proche banlieue ne veulent plus"* indique le Maire de Montgeron.

Un avis défavorable à ce schéma de fusion a été voté par les élus du conseil municipal et du conseil communautaire, pour demander au gouvernement de modifier son projet. Devant très prochainement rencontrer le Préfet de Région à ce sujet, le maire, également président de la CASVS, souhaite au préalable échanger avec les Montgeronnais, entendre leurs remarques, afin d'être leur porte-parole. ●

DÉBAT

→Réunion publique
Echangeons sur le projet de fusion des intercommunalités, les enjeux, les conséquences, etc. Venez nombreux à la réunion publique organisée **le lundi 8 décembre à 19h30, à l'Astral.**

COMMERCES

■ Elle négocie pour vous

La Montgeronnaise Sandra Morcel vient de créer Finéapro, une société de conseil en finances. "*Mon métier, c'est de négocier auprès des banques pour permettre à mes clients d'obtenir un crédit au taux le plus avantageux possible, explique la jeune femme. Je monte le dossier, je fais jouer la concurrence et j'accompagne mes clients jusqu'au déblocage des fonds.*" Finéapro s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Plus d'information sur www.fineapro.fr Tél. 06 83 50 65 37.

EN BREF

Des disques de stationnement chez vos commerçants

La Ville, les commerçants de l'Union Interprofessionnelle de Montgeron et ceux du marché Saint-Hubert se sont associés pour faire fabriquer des disques de stationnement. Gratuits, ils sont destinés aux automobilistes qui se garent dans les zones bleues, où des contrôles sont faits très régulièrement par la police municipale. Courant décembre, un premier exemplaire va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous avez besoin d'autres disques, vous pourrez ensuite vous les procurer auprès des commerçants et artisans de l'UIM et du marché. Pensez-y lorsque vous ferez vos courses dans les magasins montgeronnais !
Infos : montgeron-commerces.com et montgeron.fr
Rappelons que l'on stationne maximum 1h30 dans les zones bleues et 3h dans les zones vertes (parking du Carré d'art).

FINANCES

→ Economies : des échanges fructueux

Afin de réaliser les 2 millions d'euros d'économies nécessaires au rétablissement d'une situation financière saine, plusieurs propositions ont été soumises aux Montgeronnais. Nous avons reçu plus de 700 réponses.

A l'issue de la réunion publique sur les projets d'économies, organisée le 16 octobre à l'Astral, un questionnaire a été distribué dans les boites aux lettres des Montgeronnais. Dix-huit propositions d'économies ont ainsi été soumises aux habitants. Par exemple, la réorganisation de l'emploi du temps des Atsem (agents communaux des écoles maternelles) pour les mobiliser dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, réorganiser la cuisine centrale La Roseraie, organiser l'école le samedi matin… "*Une rapide analyse des réponses au questionnaire est très encourageante,* indique Martine Boulay, adjointe au Maire en charge des ressources. *Chacune des propositions a reçu plus de 50% d'opinions favorables, ce qui veut dire qu'aucune n'a été rejetée par la population.*"

Des propositions plébiscitées

Plusieurs pistes d'économies emportent près de 90% de suffrages favorables et pourraient donc être mises en place rapidement.
Les habitants soutiennent notamment le pré-paiement de la restauration scolaire. L'économie réalisée avec le nouveau système représenterait 35 000 € par an !
Dans le même ordre d'idée, la proposition d'instaurer des délais d'annulation pour les centres de loisirs afin d'éviter de recruter des animateurs lorsque des enfants inscrits ne viennent pas, a obtenu plus de 83% d'opinions favorables. Les autres mesures plébiscitées via le questionnaire sont la réduction du coût de la cérémonie des vœux du Maire (40 000 € d'économies), et la transformation du centre George Sand en maison des assistantes maternelles (67 000 € par an).
"*Malgré cette large participation, on sent toutefois que certaines mesures font encore débat et méritent d'être affinées"* observe Valérie Dollfus, conseillère municipale déléguée en charge du budget. Parmi ces propositions qui nécessiteront des ajustements, on trouve notamment celle qui consisterait à éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.

En novembre, la concertation s'est poursuivie au cours des Conseils de quartiers. Dès à présent, vous pouvez consulter sur le site internet le détail complet des réponses.
Tous les enseignements tirés de ces rendez-vous, de la réunion publique d'octobre dernier et du questionnaire permettront d'élaborer le budget communal pour l'année 2015 quisera voté lors du Conseil municipal de décembre. ●

CONSEIL MUNICIPAL

→Venez y assister !

Le conseil municipal du 15 décembre se tiendra à l'Astral, à partir de 19h.
Parmi les points à l'ordre du jour, figure notamment le vote du Budget Primitif 2015.

Des économies déjà réalisées

Depuis les élections municipales de mars dernier, la ville a déjà mis en place 25 mesures d'économies. Plusieurs grands axes ont été définis : réduction du train de vie de la mairie (diminution du budget de communication, baisse des indemnités des élus…) ; optimisation du fonctionnement des services (dématérialisation des actes administratifs, réorganisation du service entretien…) ; gestion efficace de la dette ; renégociation ou regroupement des achats ; valorisation des services publics et du patrimoine communal (hausse du taux d'occupation des crèches et des logements communaux, nouvelles recettes de stationnement). En 3 ans, l'objectif est de réduire les dépenses de 2 millions d'euros, sans réduire la qualité de service.

A Montgeron, le gouvernement supprime 489 000 euros de plus

La municipalité doit faire face à une situation d'autant plus difficile que le gouvernement a attendu les élections municipales pour annoncer une diminution supplémentaire des dotations aux communes. Pour Montgeron, cela équivaut à une baisse de 1,9 million d'euros au lieu de 600 000 euros. Et, courant novembre, il annonce la suppression d'une dotation de 489 000 euros pour notre ville… applicable dès janvier ! Comment les communes peuvent-elles faire face à des décisions aussi incohérentes que précipitées ?

SOCIAL

→ Logement social, toutes les clés

Si vous avez fait une demande de logement social ou si vous envisagez de le faire, Montgeron mag vous donne les éléments pour tout comprendre.

La responsabilité de gérer les dossiers de demandes de logements sociaux est confiée au service logement du Centre communal d'action sociale. Mais ce sont les bailleurs sociaux qui sont propriétaires des logements. Ainsi, lorsqu'un logement est vacant, les demandes déposées sont étudiées par la mairie qui peut proposer des candidats, et un locataire est retenu par le bailleur.

Plusieurs interlocuteurs dans une même ville

Un logement libre n'appartient pas forcément au contingent municipal, c'est-à-dire que la mairie n'est pas forcément en droit de proposer un candidat sur ce logement. En effet, à Montgeron, on dénombre 2056 logements HLM. Seuls 679 d'entre-eux sont attribuables par la commune, ce qui représente 33% du parc total. Lorsque le logement ne fait pas partie du contingent municipal, il convient de se retourner vers les réservataires du logement : préfecture, bailleur ou collecteur du 1% logement.

Un délai d'attente inévitable

Le délai entre le dépôt d'une demande de logement et son attribution peut être long, ce qui est bien entendu difficile pour les personnes en attente. Pourquoi de tels délais ? Tout simplement parce que les logements libres sont une denrée rare.
En 2013, pour 679 demandes, seuls 76 logements se sont libérés et ont pu être attribués. Cela explique le temps d'attente.
Les demandes sont enregistrées dans l'ordre de dépôt et se voient attribuer un numéro unique par la Préfecture. Au moment de faire une proposition de logement, le service Logement sélectionne les candidats potentiels : ceux dont la composition familiale correspond au logement proposé et dont le loyer n'excède pas 30% de leurs revenus.
A situation égale, au moment de faire une proposition de logement, c'est la demande la plus ancienne qui prime. Cependant, les délais d'attente sont variables selon le type de logement demandé et le secteur souhaité. ●

CONNAISSEZ-VOUS LE 1% LOGEMENT ?

Vous envisagez de prendre une location ? Peut-être remplissez-vous les conditions pour bénéficier d'une aide dans le cadre du 1 % patronal (désormais appelé Action logement). Le dispositif dit "1% logement" est une participation des entreprises. Tous les salariés des sociétés du secteur privé de 10 salariés et plus peuvent en bénéficier, ainsi que les personnes de moins de 30 ans en recherche d'emploi, y compris les étudiants salariés et les étudiants boursiers. Renseignez-vous !

PLUS D'INFOS

→Les démarches pour faire une demande

Pour faire une demande de logement, vous devez vous présenter ou téléphoner au service logement, un dossier vierge vous sera transmis avec la liste des documents à fournir. Vous devez ensuite retourner la demande complète au service logement (ou à l'accueil du CCAS) qui est chargé de l'enregistrer. Un numéro unique d'enregistrement vous est ensuite attribué par la Préfecture.
Attention : la demande de logement est valable un an et doit être obligatoirement renouvelée à sa date anniversaire par le demandeur lui-même. Tout changement de situation doit être signalé au service logement afin d'actualiser la demande.
Service Logement - 101, avenue de la République - Tél. 01 69 39 19 35
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(fermé le mardi après-midi), le samedi de 9h à 12h

La ville a édité un petit guide pour répondre à toutes vos questions sur le logement social. Il est consultable sur www.montgeron.fr et disponible au service Logement.

PROPRETÉ

→Que faire de mes "encombrants" ?

N'abandonnez pas vos déchets encombrants n'importe comment sur le trottoir ! Le ramassage de ces ordures spécifiques s'organise sur rendez-vous.

Envie de vous débarrasser de ces vieux meubles qui encombrent votre cave ? Votre vieux téléviseur vient de rendre l'âme et vous souhaitez le faire recycler ? Volumineux et trop lourds, ces objets ne sont pas pris en charge par les collectes traditionnelles. N'hésitez pas à faire appel au service de ramassage des encombrants proposé par la Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine.
En effet, fini l'époque où l'on abandonnait ses encombrants n'importe comment sur un coin de trottoir ! Pour une meilleure efficacité dans le recyclage et le traitemement des déchets, il faut désormais prendre un rendez-vous en téléphonant au 0 800 97 98 00 (appel gratuit depuis un fixe).

Mode d'emploi

Lorsque vous appelez la plate-forme du service encombrants, il vous est demandé de détailler les objets que vous jetez et de scinder votre dépôt en deux (un dépôt pour le matériel électrique et électronique, et un dépôt pour tout autre objet, à l'exception de produits dangereux et toxiques).
Le prestataire peut alors prévoir sa tournée de collecte avec tous les éléments que vous lui aurez donnés. Selon la nature de vos objets, une ou deux dates de collecte vous seront immédiatement communiquées. Vous n'avez plus qu'à sortir vos encombrants, la veille de la date de collecte, devant votre domicile.
Rien de plus simple !
Tél. 0 800 97 98 00.

Enfin, notez que pour éviter l'accumulation de déchets sur les trottoirs, la Communauté d'agglomération envisage, d'ici 2016, de collecter les encombrants à domicile, plusieurs fois dans l'année. ●

PRATIQUE

→ Calendrier des collectes : où trouver l'information ?

Les dates des jours de collecte des ordures ménagères n'ayant pas évolué depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine a décidé, par souci d'économies, de ne pas faire distribuer le calendrier des collectes dans les boîtes aux lettres. En effet, beaucoup d'habitants ont pris l'habitude de se référer aux documents existants. Cependant, le calendrier des collectes est disponible en téléchargement sur le site de la CASVS (www.casvs.org) ainsi qu'à l'hôtel de ville. Les agents d'accueil ont également reçu une formation spécifique pour pouvoir répondre à vos questions sur les collectes.

→ Pensez à la déchetterie !

Si vous ne souhaitez pas attendre un rendez-vous, vous pouvez apporter vous-même vos encombrants à la déchetterie de Vigneux-sur-Seine (chemin du Port Courcel).
Pour y accéder, il vous faudra un badge que vous pouvez commander en ligne sur www.casvs.org ou auprès des services techniques de la ville (123, avenue de la République). Horaires de la déchetterie : durant l'hiver (du 15/10 au 31/03) : du lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h ; durant l'été (du 01/04 au 14/10) : du lundi au samedi de 9h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
Sachez aussi qu'afin de doubler les capacités d'accueil, un projet de construction d'une nouvelle déchetterie est à l'étude, à l'horizon 2016.

→ Renouvellement des bacs poubelle

Dans le cadre du renouvellement des poubelles sur le territoire de l'agglomération, la CASVS procède tout au long de l'année à un ajustement du volume des bacs.
La facturation est fonction du volume du bac. Ainsi il est préférable d'avoir un petit bac mais d'utiliser l'ensemble des collectes mises à votre disposition. Si vous pensez avoir un container trop grand, vous êtes invités à contacter la société Plastic Omnium au 0 800 97 98 00 pour demander le changement.

→ Pas de lingettes dans les toilettes !

Le 31 octobre, les équipes du Syage ont dû intervenir face à une pollution de l'Yerres, sur le territoire de la commune. L'origine de cette pollution n'a pas été identifiée, cependant le syndicat chargé de la gestion des eaux a constaté lors de son opération de nettoyage la présence, en très grand nombre, de lingettes ménagères. Or, ces produits, polluants et pouvant occasionner des "bouchons" et autres dégâts sur le réseau d'assainissement, ne doivent pas être jetés dans les toilettes ! Leur place est dans la poubelle.

CADRE DE VIE

→ Installation d'une antenne : Orange refuse le dialogue

En mai dernier, Orange a déposé une déclaration préalable à l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur l'une des tours de la résidence La Forêt. La nouvelle équipe municipale a refusé d'accorder précipitamment cette autorisation.

En effet, la ville souhaitait prendre le temps de simuler des mesures électromagnétiques et de discuter avec Orange de l'esthétique de l'installation prévue. L'opérateur a estimé que cela n'était pas nécessaire et a attaqué la commune pour ce refus d'autorisation d'implantation de l'antenne. De ce fait, même si la décision n'est pas encore rendue, la Ville a l'obligation de suspendre son refus et de réexaminer rapidement la demande d'Orange. *"Un tel mépris des habitants est insupportable,* tempête François Durovray. *Nous voulions dialoguer, Orange a choisi la voie de la procédure officielle, ce sont des méthodes d'un autre temps !"* ●

■ VIDÉOSURVEILLANCE À LA FORÊT

C'est officiel, le dispositif de vidéoprotection va être prochaînement implanté dans le quartier de La Forêt. Douze caméras sont actuellement en cours d'installation par le bailleur Logement Francilien. Une convention vient d'être signée avec la ville afin que les images soient transférées au centre de supervision urbaine de la Police municipale.
Logement Francilien prend à sa charge les frais d'installation et d'entretien du système.
De son côté, la commune assure l'exploitation des images à titre gratuit. L'objectif est de dissuader les nuisances et dégradations qui perturbent la vie des locataires, et de faire intervenir la police si nécessaire.

■ UN TERRAIN NATUREL

La Ville a acquis, avec le concours financier de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France, la parcelle cadastrée AC n° 338 sise 42bis rue du Moulin de Senlis, située en Espaces Naturels Sensibles.

■ SAINT-HUBERT EN SENS UNIQUE

Evoquée à plusieurs reprises avec les riverains et les commerçants du marché Saint-Hubert, la circulation dans ce secteur est particulièrement problématique les jours de marché. Aussi, afin de fluidifier et sécuriser les déplacements, il a été décidé de mettre la rue Saint-Hubert en sens unique (de l'avenue de la République vers l'avenue Lucie) le samedi matin, de 5h à 14h. Cette nouvelle disposition sera effective à partir du 6 décembre, après une campagne d'information auprès des habitants et usagers.

DÉCOUVRIR

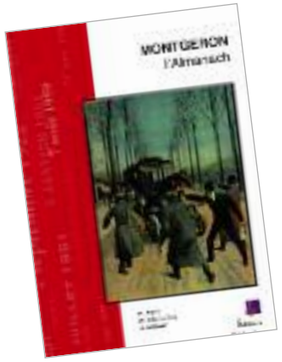

→ Vivez au rythme de l'histoire de Montgeron

C'est un livre original qui vient de voir le jour : un almanach qui regroupe toutes les dates importantes de l'histoire de Montgeron. Un ouvrage réalisé par trois membres éminents de la Société d'histoire locale.

Saviez-vous que l'ouverture du marché Saint-Hubert a été autorisée le 11 mars 1938 ? Que des orages très violents avaient frappé Montgeron le 13 juillet 1788, et deux cent ans plus tard, le 23 juillet 1988 ? Que l'armée allemande a pillé et incendié Montgeron le 3 mars 1871 ? De la grande histoire à l'anecdote, c'est toute la vie de la commune qui défile dans "Montgeron, l'almanach", un ouvrage publié aux éditions Patrimoine Insolite. Il est l'œuvre de trois membres de la Société d'histoire locale : Michel Chancelier, président honoraire, Renaud Arpin, président jusqu'à cette année, et Joël Jacquet. Ce dernier a notamment coordonné la rédaction du livre.

Les inondations de janvier 1910, au Réveil-Matin

Sous forme de calendrier

Cet ouvrage est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, c'est la première fois que les événements de l'histoire de la ville sont ainsi réunis sous la forme d'un calendrier. Du rattachement de Montgeron au nouveau département de l'Essonne, le 1er janvier 1968, à un important épisode de verglas dans la nuit du 31 décembre 1978, vous pouvez ainsi vivre toute l'année au rythme de l'histoire locale. L'occasion de découvrir une foule d'anecdotes sur notre commune. Tour à tour tragiques, politiques ou insolites, les événements relatés dans le livre permettent de porter un regard neuf sur le passé de Montgeron.

De la grande à la petite histoire

Mais l'ouvrage ne serait pas complet sans les dizaines d'articles qui le ponctuent. Ainsi, le lecteur découvrira avec intérêt des portraits de personnalités locales (le général Lelong, Josèphe Jacquiot), ainsi que des récits d'événements qui ont marqué la vie communale : premier départ du Tour de France en 1903, l'attaque sanglante menée par la Bande à Bonnot en 1912, l'affaire du courrier de Lyon en 1795... Ce livre est un cadeau de Noël idéal pour tous les amoureux de Montgeron ou pour les curieux ! L'almanach est disponible notamment à la Maison de la presse, au Petit Poucet, au tabac-presse de la Forêt et à la librairie Denis, ainsi qu'à l'Office de Tourisme. N'hésitez pas à vous le procurer. ●

La Grande Guerre à Montgeron

Afin de commémorer le centenaire du déclenchement de la Première guerre mondiale (1914-1918), la Société d'histoire locale vous propose une grande exposition, du 5 au 17 décembre au centre Jean Hardouin. Vous y retrouverez des témoignages de Montgeronnais, descendants de "Poilus" ainsi que de nombreux objets retrouvés dans les greniers de la ville. Vous pourrez notamment découvrir des extraits de correspondances. L'exposition vous propose aussi de retracer le parcours de ces soldats grâce aux archives municipales et départementales. La Société d'histoire locale vous permettra enfin de revivre le quotidien des Montgeronnais pendant la Grande Guerre.

"Montgeron et ses Poilus" au Centre Jean Hardouin, entrée libre
Du 5 au 17 décembre, du mardi au dimanche de 15h à 18h

Conférence à 3 voix, mercredi 10 décembre à 20h30, par Mireille Grais, Elisabeth Bazin et Michel Chancelier.

FESTIVITÉS

→ Joyeuses fêtes à Montgeron!

Aucun doute n'est possible : la fin de l'année approche, et avec elle, arrive le temps des fêtes de Noël ! Le programme détaillé des festivités sera distribué mi-décembre dans toute la ville. En attendant, voici vos principaux rendez-vous.

Du 19 au 24 décembre, le marché de Noël s'installera sur la place de Rottembourg. Vous y trouverez plein de bonnes idées pour préparer les fêtes et le réveillon, décorer, jouer, faire des cadeaux, etc. Une vingtaine d'exposants proposera des objets artisanaux, des bijoux, des vêtements, des accessoires, des décors floraux, mais aussi du vin, des épices, etc. Sur place, vous pourrez d'ailleurs vous restaurer : crêpes, gaufres, boissons…

Un espace sera réservé à la ferme pédagogique qui amuse toujours les enfants et plusieurs ateliers seront installés : maquillage, création de sucettes, sculpture sur ballon. Vous y croiserez aussi des magiciens, des gazelles et peut-être le Père Noël, mais chut… on ne vous en dit pas plus pour l'instant !

Plusieurs temps forts sont aussi proposés par la Ville, la CASVS et des associations montgeronnaises à l'Oly et à La Forêt :

manège, jongleurs et cracheurs de feu, contes, poneys, clowns, spectacles, etc. Tout cela vient s'ajouter aux **spectacles et concerts qui sont la composante indispensable de la magie de Noël :** "La Petite Sirène", le spectacle offert par la Ville aux enfants le 13 décembre, le concert des chorales montgeronnaises le 14 à l'Astral, le conte musical avec les "Ans Chanteurs", les chorales d'enfants et le conservatoire, le 19 également à l'Astral, etc.

De très nombreux moments de convivialité sont aussi programmés dans les équipements municipaux : repas spécial à la Maison de l'amitié, ateliers et expositions à la médiathèque, fêtes au centre social municipal, vacances thématiques dans les centres de loisirs, fêtes pour les enfants dans les crèches, le multi-accueil, les halte-garderies et le RAM. Sans oublier la traditionnelle Fête du Jeu, 2 jours de jeux et de festivités au gymnase Picot pendant les vacances de Noël !

Vos commerçants sont également de la partie puisqu'ils vous proposeront des animations, vous feront gagner des bons d'achat et des cadeaux. Pour la première fois cette année, du 18 au 31 décembre, vous pourrez aussi voter pour élire la plus belle vitrine et remporter un prix. A noter enfin, les Scouts compagnons de Montgeron proposent des sapins de Noël à la vente, afin de financer un projet solidaire (infos sur equipecompas91@gmail.com)

Bref, toute la ville se prépare à se mettre aux couleurs de Noël et à faire des derniers jours de l'année un moment de joie, de fête et surtout de partage ! ●

Téléthon 2014, soyez aussi au rendez-vous !

Samedi 6 décembre, les commerçants du centre commercial Leclerc organisent le Téléthon 2014. Pour l'occasion, de nombreuses associations sportives et culturelles montgeronnaises ont répondu à l'appel. Au programme : démonstrations de danse, de zumba, ateliers tai chi chuan, look express, automassage chinois, sophrologie... A 16h, un goûter sera proposé aux enfants. Sans oublier le défi sportif : 4 vélos d'appartement devront tourner toute la journée, dans le but de boucler l'équivalent d'un tour du monde. Avis aux amateurs ! Rendez-vous samedi 6 décembre, de 10h à 20h au centre commercial Leclerc avec tous les bénévoles mobilisés : l'Amicale du Nouzet et de la Glacière, coiffure Eric Stipa, Mouv'dance, Run To Be, Luna, Sports et Loisirs Vigneux, AMB Brunoy, Transm'Etre, la Boite à l'Etre, etc.

SORTIR

EXPOSITIONS

Le chocolat
De fabrication à la récolte des fèves de cacaoyer et la dégustation.
Du 2 au 20 décembre
Carré d'art
Entrée libre

Montgeron et ses poilus
Du 5 au 17 décembre
Du mardi au dimanche, 15h-18h
Centre Jean Hardouin
Entrée libre
Tél. 01 78 75 20 00

Ballade romantique
Exposition de peintures à l'huile de Marie-Christine Villain
Du 19 au 22 décembre, 10h-18h30
(sauf vendredi 14h-18h30)
Ferme de Chalandray
Entrée libre

Exposition de la Société d'Histoire Locale de Montgeron et de l'association Les Amis du musée. Pour le centenaire de la Grande guerre, l'exposition retrace le parcours d'une vingtaine de Poilus tout en présentant des documents, des correspondances et des objets de familles montgeronnaises.

ANIMATIONS

Goûter philo
"C'est quoi la peur ?"
Pour les 6-9 ans.
Mercredi 3 décembre, 15h
Carré d'art
Entrée libre sur inscription
Tél. 01 78 75 20 10

Thé dansant
Mardi 2 décembre, 14h30
Maison de l'amitié
Réservation obligatoire
Tél. 01 69 03 93 92

Quizz ciné musique
Vendredi 5 décembre, 17h30
Carré d'art
Entrée libre sur inscription
Tél. 01 78 75 20 10

Atelier créatif "Cartes de vœux"
Création de cartes originales et personnalisées, d'après les livres de la médiathèque, destinées à être transmises aux proches, pour les fêtes de fin d'année.
Samedi 6 décembre, 14h30
Carré d'art
Entrée libre sur inscription
Tél. 01 78 75 20 10

Téléthon
Samedi 6 décembre, 10h-20h
Centre commercial Leclerc
Entrée libre

Repas sénégalais
Organisé par l'association Djegueme Espoir.
Samedi 6 décembre, 18h30
Centre Saint-Exupéry
Sur inscription
asso-djegueme-espoir@gmail.com

Village de Noël
Stands, animations et manège
19-24 décembre
Place de Rottembourg
Programme sur montgeron.fr

Noël dans les quartiers
Ateliers, animations et manège
Samedi 20 décembre
A la Forêt et à l'Oly
Programme sur montgeron.fr

Ciné enfants
L'espace Multimedia de la médiathèque invite les cinéphiles en herbe à découvrir des petits chefs d'oeuvres du cinéma d'animation sur grand écran ! A partir de 4 ans.
Vendredi 26 décembre, 10h30
Carré d'art
Entrée libre
Tél. 01 78 75 20 10

Fête du jeu
Tout-petits, enfants et ados
Les 22 et 23 décembre, 10h-12h, 14h-18h
Gymnase Picot, entrée libre

MUSIQUE

Récital de piano
Par Joël Meillat. Concert au bénéfice de la Ligue contre le cancer, organisé par l'Office de tourisme et l'Association des Familles.
Mardi 2 décembre, 14h30
Carré d'art
Participation libre
Tél. 01 69 83 13 41

Concert des Lauréats
Du Conservatoire de musique, de danse et de théâtre Pablo Casals
Mardi 9 décembre, 20h30
L'Astral
Entrée libre
Tél. 01 69 03 64 82

Concert des Chorales
Pour la Ligue contre le cancer.
Dimanche 14 décembre, 17h
L'Astral
Libre participation
Tél. 01 78 75 20 00

Conte musical
"Noël en Martinique" avec les "Ans Chanteurs" de la Maison de l'amitié, et par les chorales d'enfants, la classe de théâtre, l'Orchestre d'Harmonie junior et l'ensemble de violoncelles du Conservatoire communautaire de musique et de danse Pablo Casals.
Vendredi 19 décembre, 20h
L'Astral, entrée libre

DANSE

Tristan + Iseult Fragments
Extrait symphonique de "Tristan et Yseult" de Richard Wagner interprété par huit danseurs des ballets Moskva, une chanteuse et une pianiste. Trois nominations pour le Masque d'or 2014, meilleur spectacle de danse contemporaine, meilleure interprète féminine, meilleur interprète masculin.
Jeudi 11 décembre, 20h30
L'Astral
Tarifs : 29€ et 12€
Tél. 01 78 75 20 00

JEUNE PUBLIC

Petite Sirène
Spectacle offert par la ville aux jeunes Montgeronnais dans le cadre des Fêtes de Noël. Contremarque gratuite à retirer à la billetterie du Carré d'art sur présentation d'un justificatif de domicile.
Pour les 4-12 ans.
Samedi 13 décembre, 10h30
L'Astral
Gratuit
Tél. 01 78 75 20 00

Librement adaptée du conte d'Andersen, la pièce Petite Sirène renouvelle cette fable intemporelle et charme petits et grands dans une comédie musicale explosive et enchanteresse.

Beaucoup de Montgeronnais connaissent désormais cet éminent égyptologue qui fut Directeur Général du Service des antiquités d'Egypte, au Caire (1936-1952), puis Professeur au Collège de France. Beaucoup moins savent qu'il était aussi Chanoine Honoraire de la Cathédrale de Nancy. En Egypte, on l'appelait parfois Le "Chanoine des Pharaons".

RENCONTRES

Conférence
Etienne Drioton, le "Chanoine des Pharaons" par Michèle Juret, Conservatrice.
Mercredi 3 décembre, 20h30
Musée Josèphe Jacquiot
64, avenue de la République
Entrée libre
Tél. 01 78 75 20 00

Lecture publique
"Correspondance 1945- 1959", Albert Camus- Louis Guilloux. Tous deux fils du peuple, familiers de la pauvreté et de la maladie, Camus et Guilloux ont correspondu pendant quinze ans. Leur dialogue épistolaire donne accès, dans un langage très simple, à leurs idées et à leur amitié. Albert Camus (1913-1960), né en Algérie, journaliste, auteur de récits, d'essais, de pièces de théâtre... Louis Guilloux (1899-1981), né à Saint-Brieuc, est l'auteur notamment de La Maison du peuple et du Sang noir.
Samedi 6 décembre, 15h
Carré d'art
Entrée libre
Tél. 01 78 75 20 00

Réunion publique
Projet de fusion des agglomérations, parlons-en !
Lundi 8 décembre, 19h30
L'Astral
Entrée libre

Conférence à trois voix
Proposée par la Société d'histoire locale dans le cadre de l'exposition "Montgeron et ses poilus". "L'Étude du Carré militaire du cimetière communal", par Mireille Grais, chargée des services éducatifs des archives départementales de Chamarande ; "Un choix de correspondances", par Elisabeth Bazin, Présidente de la SHLM ; "L'effort de guerre à Montgeron", par Michel Chancelier, Président honoraire de la SHLM.
Mercredi 10 décembre, 20h30
Centre Jean Hardouin
Entrée libre

Conseil municipal
Vote du Budget Primitif 2015.
Lundi 15 décembre, 19h
L'Astral
Entrée libre

SPORTS

Transmontgeronnaise
Randonnéd VTT en Forêt de Sénart organisée par l'Amicale Cyclo Sénart.
2 parcours adultes de 32km et 52km (départs entre 8h et 9h30), 1 parcours enfants de 15km (départ 10h).
Dimanche 7 décembre
COSEC

CINÉMA

Cinéma Le Cyrano
Tél. 01 69 39 39 13

Ciné-concert
"Les 3 âges" de Buster Keaton avec le duo de jazz L. Marode (piano) et D. Sauzay (saxophone).
Dimanche 7 décembre, 17h15

Autour de "Giselle"
Soirée autour du célèbre ballet romantique d'Adolphe Adam
Vendredi 12décembre, 21h

Projection-débat
"La Séparation" de François Hans, Quinzaine de la Laïcité.
Mardi 16 décembre, 20h

Les livres, c'est bon pour les bébés !

Pour faire découvrir ou redécouvrir l'importance de la lecture dans le développement des tout-petits !

Exposition du 9 au 20 décembre
Les livres, c'est bon pour les bébés !
Sortes de livres ouverts géants, les panneaux de l'exposition sont une invitation à la lecture.

Mercredi 10 décembre, 10h30 et 11h
Atelier d'éveil sonore et musical
De 1 à 3 ans - Entrée libre sur inscription

Samedi 13 décembre, 10h30
Rencontre dédicace avec Malika Doray
La médiathèque vous invite à découvrir l'univers de Malika Doray, auteure et illustratrice jeunesse, à travers une présentation de ses albums destinés aux plus petits, suivie d'une rencontre dédicace.

Mardi 16 décembre, 18h30
Pyjama party !
Les enfants sont invités avec leurs parents à une veillée autour d'histoires de doudous et d'un bon chocolat chaud ! Venez en pyjama, accompagnés de votre doudou ou de votre oreiller. De 2 à 5 ans - Entrée libre

VIE ASSOCIATIVE

→Des médailles pour le Tae kwon do

Les membres du Montgeron Arts Martiaux se sont illustrés lors des championnats départementaux de Tae kwon do, le 19 octobre dernier à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ils ont décroché trois médailles d'or, et deux de bronze. Les combattants sont donc sélectionnés pour les championnats régionaux d'Île-de-France qui se déroulent le 21 décembre. Félicitations aux médaillés ! De gauche à droite : Guy Trancho (Or, cat. vétérans), Akli Asmani (Or, cat. vétérans), Axel Courtois (Bronze, cat. seniors), Gabriel Garcia (Bronze, cat. seniors). Au centre : Emilie Neto (Or, cat. vétérans).

→ Dans le rythme avec Mouv'danse !

Fondée en 1995, l'association Mouv'danse vous invite à vous initier à toutes sortes de danses. Rock n' roll, salsa cubaine ou portoricaine, swing, tango argentin, danse country, jazz… Sans oublier les danses de salon (valse viennoise, quick step, cha cha cha, samba, paso doble, rumba et bien d'autres). Les cours sont assurés par des professeurs, passionnés de danse, qui n'ont pas leur pareil pour vous faire partager leur enthousiasme. Les activités sont dispensées dans différentes salles de Montgeron (ferme de Chalandray, maison de l'amitié, Cosec…) et de Crosne.

Plus d'informations sur mouvdanse.free.fr et courriel : mouvdanse91@gmail.com

ENGAGEMENT

→Des Montgeronnaises dans la course

Quatre Montgeronnaises vont participer prochainement au rallye Aïcha des Gazelles, un raid automobile à vocation humanitaire.

Le rallye des Gazelles est une course qui se déroule chaque année dans le désert marocain. Particularité : tous les équipages sont composés uniquement de femmes. Et du 20 mars au 4 avril 2015, quatre Montgeronnaises participeront à l'aventure. Ce sont deux équipes distinctes qui préparent actuellement leur départ. **D'un côté, on trouve Rekaïa Mezza et Annette Martin qui ont créé l'association Tazenkett ("gazelle", en berbère). De l'autre, Anne Teixera et Céline Debruyne forment l'équipe des Brunelles.** Le rallye Aïcha des Gazelles développe une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse et pas de GPS mais une navigation à l'ancienne, uniquement en hors-piste. De plus, une dimension humanitaire s'ajoute au projet puisqu'une caravane médicale accompagne les pilotes et va au-devant des populations locales. Treize médecins proposent ainsi des consultations et des dépistages optiques, et fournissent des médicaments. En outre, de par son concept, le rallye permet de modifier les mentalités et l'approche de l'usage automobile. En effet, si le moteur à explosion vit ses dernières années, le monde automobile quant à lui, doit renouveler fondamentalement son approche. C'est pourquoi les organisateurs ont conçu un événement où le plaisir de conduire sans la vitesse existe, et où gagner en faisant le moins de kilomètres possible respecte les engagements envers les réductions de CO^2. Pour finaliser leur budget afin de participer à l'épreuve, **les deux équipages montgeronnais ont besoin de partenaires financiers** et de dons. Plutôt que de s'opposer dans cette recherche de sponsors, les deux associations ont décidé d'unir leurs efforts, notamment à l'occasion du marché de Noël, où les quatre jeunes femmes tiendront un stand. N'hésitez à venir à leur rencontre. Si vous souhaitez les aider, notamment en sponsorisant le véhicule, contactez-les aux adresses ci-dessous.

Les Brunelles : a.valdelievre@orange.fr
Les Tazenkett : rekaia@tazenkett.fr

TÉLEX

■ Repas sénégalais à Saint-Exupéry

L'Association montgeronnaise Djegueme Espoir a pour objectif de construire une maternité dans le village de Sandiara, au Sénégal. Afin de faire connaître leur projet, les bénévoles organisent un grand repas sénégalais, samedi 6 décembre, à partir de 18h30 au centre municipal Saint-Exupéry. Ce moment convivial a aussi pour objectif de récolter quelques fonds. Un événement organisé grâce au soutien de la ville, du Studio Lyrics et de l'Amicale africaine de l'Oly. Tarifs : 10€ (adulte) et 8€ (enfant -10 ans). Réservation des places du repas auprès du Centre Saint-Exupéry ou auprès de l'association : asso-djegueme-espoir@gmail.com.

■ le plein d'activités au Nouzet

L'Amicale du Nouzet propose de nombreuses activités régulières, qui peuvent encore accueillir de nouveaux participants. La Gym adultes, le mardi de 19h à 20h dans le préau de l'école maternelle Jules Ferry, a repris avec un nouveau professeur qui fait l'unanimité, Laetitia. Cette activité gymnique est immédiatement suivie de la nouveauté de cette année : l'Initiation à la salsa, de 20h à 21h-21h15, toujours à l'école maternelle Jules Ferry. Ce cours, dispensé par Jean-Raymond, dont certains avaient pu admirer la prestation lors du Forum des Associations, permet de mieux maîtriser différentes danses latines et afro caribéennes. Parallèlement au cours de salsa, toujours le mardi, se tient l'Atelier Echanges de savoirs, de 20h30 à 22h, dans une des petites salles du Nouzet. Broderies, tricots, travaux manuels… Chacun peut venir partager son expérience, et sa pratique, apporter son ouvrage, ou tout simplement venir échanger. Vous serez accueillis à bras ouverts! Profitez-en, c'est gratuit. Le jeudi, le Multisports destiné aux enfants, animé par Marie-Christine, s'est adapté aux nouveaux horaires scolaires et accueille les enfants de grande section, CP et CE1 de 16h30 à 17h30 et ceux de CE2, CM1 et CM2 de 17h30 à 18h30/18h45 à la salle du Nouzet. Il reste quelques places. Tarifs et inscriptions : a.delaglaciere@orange.fr.

Des étudiants à travers le désert

Les Montgeronnais Lauriane Bondon et Antoine Sicot et leurs coéquipiers sont sur le point de s'élancer dans le 4L Trophy, un événement humanitaire qui se déroule au volant de vieilles Renault 4.

Un raid humanitaire dans le désert marocain peut en cacher un autre. Alors que quatre Montgeronnaises préparent le rallye des Gazelles (lire ci-dessus), deux étudiants montgeronnais de l'IPAD Business school préparent activement le départ du 4L Trophy. Chaque année, ce raid humanitaire rassemble plusieurs centaines d'équipages composés d'étudiants, tous au volant de vénérables Renault 4. Là aussi, l'objectif de ce défi est d'apporter de l'aide aux populations locales (fournitures scolaires, équipements paramédicaux…). Lauriane Bondon s'engage dans son équipage aux côtés de sa coéquipière Claire Gérard. Antoine Sicot, lui, est inscrit avec Jonathan Leraux. Les deux équipages recherchent des partenaires pour boucler leur budget de 8500 €. Contact : equipage1596@gmail.com (Lauriane Bondon et Claire Gérard) ou antoine.sicot@hotmail.fr (Antoine Sicot et Jonathan Leraux).

Halte à la fraude

➔ Tribune des élus de la majorité Groupe "le Bon Sens pour Montgeron"

Depuis notre élection, nous agissons pour faire face à une situation financière difficile. Aux erreurs de gestion passée, s'ajoute la décision de l'Etat.

La réalité est connue de tous. Les médias en parlent suffisamment. Le Gouvernement, incapable de remettre de l'ordre dans son budget, a décidé de baisser ses aides aux communes de 30 % en trois ans. Soit une perte de 2 millions d'euros pour Montgeron sur 3 ans, c'est-à-dire plus de 600 000 € par an.

Dans le même temps, le Gouvernement alourdit les charges qui pèsent sur nos finances : rythmes scolaires, cotisations sur le personnel.... Pour un coût supplémentaire de 700 000 €. Et, « cerise sur le gâteau », il supprime dès 2015 le fonds destiné aux communes qui, comme la nôtre, ont peu d'entreprises. Perte supplémentaire : 489 000 €.

Cette situation suppose des actions fortes et rapides de notre part. La crise rend plus nécessaire que jamais le service public. Mais le service public se doit d'être efficace.

Voilà pourquoi nous avons engagé un plan sans précédent de réduction des dépenses de 2 millions d'euros sans réduire le service public.

En un mot, les temps ont changé. Ne rien changer, comme le soutient l'opposition qui refuse toutes nos mesures d'économies et n'en propose aucune autre, est totalement irresponsable.

Irresponsable également est son opposition aux mesures de lutte contre la fraude et le laxisme.

• Pourquoi s'est-elle opposée au système de réservation des centres de loisirs ?
• Pourquoi s'est-elle opposée aux mesures de remise en ordre du service de restauration scolaire alors qu'en 2013 10 % des repas consommés ne sont pas facturés et 10 % des repas facturés ne sont pas payés ?

Pour ces deux seuls services, c'est 300 000 € par an qui partent en fumée !

Les Montgeronnais, et particulièrement les plus modestes qui respectent les règles de la collectivité et font l'effort de participer au financement des services publics qu'ils utilisent, **n'ont pas à payer pour le laxisme de quelques-uns.**

François Durovray, Sylvie Carillon, Géraud Goury, Françoise Nicolas, Franck Leroy, Martine Boulay, Christian Corbin, Muriel Moisson, Christian Ferrier, Isabelle Gartenlaub, Jean-Christophe Gallouin, Valérie Dollfus, Pierre-Marie Guenier, Samia Benzarti, Michel Noël, Françoise Mucel, Oumar Soumare, Stéphanie Silvert, Alexandre Vignier, Gisèle Kellermann, Eric Magadoux, Catherine Pléchot, Gilles Léon-Rey, Charlotte de Souza, Moïse Knafo, Dominique Baroux, Michel Berthou, Valérie Shimizu.

"Impôt Durovray" : Acte II

➔ Tribune des élus du groupe "Montgeron, passionnément !"

La situation financière de la ville est saine malgré les dires du maire, retranché derrière un audit opaque qui n'a toujours pas été rendu public depuis avril. Aujourd'hui, **F. Durovray n'évoque plus ce « trou budgétaire » qu'il avait sorti de son chapeau** après son élection. Pour justifier ses hausses d'impôts intolérables, il s'appuie désormais sur la baisse des dotations de l'État versées aux municipalités. Une nouvelle excuse lui permettant de légitimer son odieux racket fiscal auprès des Montgeronnais. Bien sûr, cette diminution est un fait. Elle avait d'ailleurs été initiée sous l'ère Sarkozy qui avait bien creusé la dette du pays.

Maintenant que le maire de Montgeron présente son deuxième budget, il est intéressant de noter que **ses hausses d'impôts feront plus que compenser la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement* :** elles vont lui permettre d'amasser un matelas confortable sur le dos des Montgeronnais. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **diminution de 237.000 euros de la D.G.F.* par an, mais augmentation des recettes fiscales de plus 2 millions d'euros sur la même période !** Cette situation est incompréhensible : pourquoi avoir augmenté de la sorte les impôts locaux alors que dans le même temps, **les services à la population ne cessent de se dégrader et que les habitants payent plus cher ces services ?**

Durant ses années d'opposition, F. Durovray critiquait les investissements de la précédente majorité. Pourtant, il conserve le même taux d'investissement ! **Comment peut-on fabuler une situation financière « catastrophique », prétendre chercher des sources d'économie, tout en faisant fi du contexte économique contraint ?** Un peu de sérieux !

Le groupe des élus socialistes, républicains et citoyens "Montgeron, passionnément !" : Aude Bristot, Sébastien Barké, Amarantha Bourgeois et Pierrette Provost.

Payer plus pour avoir moins…

➔ Tribune des élus du groupe "Une alternative pour Montgeron"

Les choix budgétaires actuels du maire seront lourds de conséquences. Les familles Montgeronnaises sont très touchées. 12 mesures d'économies proposées sur 18 concernent les écoles et la petite enfance. Les parents vont payer plus d'impôt pour moins de service. Cette situation est injuste. Des retombées économiques négatives sont prévisibles : moins de clients pour les commerçants du fait de la perte de pouvoir d'achat, impact à la baisse sur la valeur des biens immobiliers... La seule solution raisonnable est de diminuer les dépenses de structure de la mairie (personnel, frais de matériels et d'études...) et d'étaler les investissements.

Groupe une alternative pour Montgeron : Patrice Cros - Stéphanie Mouton
Facebook/Patrice Cros pour Montgeron - www.unealternativepourmontgeron.net

ESPACE PIERRE BERNERON
A.M.A.D.P.A.
Service de soins et d'aide à domicile
Montgeron - Crosne - Vigneux - Yerres
Association de Maintien
A Domicile des Personnes Agées
9, avenue de la République - 91230 MONTGERON
SERVICE DE SOINS 01 69 42 95 79
AIDE A DOMICILE 01 69 42 87 88

SUPER U
MONTGERON
POUR VOUS SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN
U DRIVE
110, av. de la République - 91230 MONTGERON
Ouvert du lundi au samedi : 9h00 - 20h30 non stop
Dimanche : 9h00 - 13h00
Tél. 01 69 03 50 61 • www.superu-montgeron.com
PARKING GRATUIT

Du 1er au 28 décembre 2014
L'UIM FÊTE NOËL !
Avec nos commerçants & artisans adhérents à l'UIM
Trouvez le prix du panier garni* et GAGNEZ UN VOYAGE À NEW-YORK !
CCI ESSONNE

LA COLLECTE DE JOUETS
GRÂCE À VOUS NOTRE AGENCE CENTURY 21
A COLLECTÉ DE NOMBREUX JOUETS AU PROFIT
D'UNE ASSOCIATION POUR LES ENFANTS
Merci !
CENTURY 21 Bellimmo
Du 1er au 30 novembre 2014
www.century21.fr
Century 21

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
Dès demain, votre repas chez vous !
Les Menus Services
Le plaisir retrouvé des petits plats savoureux et équilibrés
Des recettes inédites aux idées fraîches
Une diététicienne à votre écoute
Des menus de qualité adaptés à votre régime
Agence Essonne-Nord - Juvisy sur Orge - 01 69 42 95 75

-20%
Elixiance
Institut de Beauté
Venez nous découvrir sur www.elixiance.fr
9 avenue de la République - 91560 CROSNE
Tel : 01 69 48 92 53 - contact@elixiance.fr

ÉTAT CIVIL

→ NAISSANCES

OCTOBRE 2014 - Emie WIART – Gabriela POPUSOI – Garance CHAUVEL – Aélys MATHURIN – Johnny MAYER – Chloé RENAULT – Victor BERNARD LAMBERT – Elyah SERAS-ARAGON – Assya BELHARRAGA – Lyam MARQUES SIMOES – Sana BERNARD – Alexis BRUNEL ALLARD-MEEUS – Nathan EKWAKE BOKONGA – Hugo BLONDEL Jonas BONNEMASOU – Wael BEN YAALA – Souheyl COSSERON – Tilian PROUST - Thierry-Ronsard TUTUANA THEUN TATUOM – Margot CHOPARD-GUILLAUMOT – Nefissa GUERROUMI – Sira SYLLA – Mounib ABDOUSSALAMI – Théodore QUENARD

→ MARIAGES

OCTOBRE 2014 - Carine BORNUAT & Typhaine DESHOUX – Jérôme LELIEVRE & Marine LOULIER - Andrei ADAMOV & Diana TOFANICA – Zakaria BENSALEM & Myriam HEBBAL

→ DÉCÈS

OCTOBRE 2014 - Monique LASSABE – Simonne GUIBERT veuve L.ARATTE – Simonne MOUNIER épouse DELOURMEL – Sylvie DURIN – Rosalie ALLARD veuve ZAHND – Jeannine GUIDEZ veuve LE MORELLEC – Simone FRUGET épouse KOMLY – André VAST – Rachel MEGUIDÈCHE épouse BUFFIÉRES – Andrée FOURÉ veuve RÉBÉQUET – Françoise SCHEFFER épouse PERROT

DERNIÈRES MINUTES

■ Sophrologue

Christine Le Morvan, sophrologue installée à Montgeron depuis 2013, déménage son cabinet. A partir du 1er janvier, celui-ci sera situé au 93A avenue de la République.
Christine Le Morvan propose des ateliers de relaxations dynamiques, l'accompagnement des futures mamans avant, pendant et après la grossesse, traitement des acouphènes, ainsi que des séances dédiées à la famille (parents-enfants).
Tél. 06 72 77 62 68

■ Donnez votre sang

Tous les ans, pendant les fêtes de fin d'année, les donneurs de sang sont moins disponibles et les collectes connaissent une baisse de fréquentation. Ainsi, afin de maintenir une qualité de soins pour les patients pendant cette période, l'Etablissement Français du Sang appelle à la forte mobilisation de tous. Pour connaître le programme des prochaines collectes, rendez-vous sur dondusang.net ou appelez le 0800 109 900.

■ Association des Familles

Suite à l'immense succès rencontré par la projection organisée en novembre dernier, l'Association des familles vient de programmer une seconde édition. Il y aura donc une "projection de cartes anciennes de Montgeron au 20e siècle" le mercredi 17 décembre à 14h30 à la Maison de l'Amitié. Entrée libre

■ Réouverture de la Poste de l'Oly

L'agence communale postale de l'Oly ouvrira à nouveau ses portes à partir du 1er décembre. Un agent exercera les missions de bureau de Poste classique (sauf les opérations financières).
Ce service de proximité, très utile aux personnes ayant du mal à se rendre en centre-ville sera ouvert aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

→ Mairie de Montgeron

112 bis, avenue de la République
91230 Montgeron
Tél. 01 69 83 69 00 - Fax 01 69 83 69 45
www.montgeron.fr
montgeron@montgeron.fr
Les services de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.
Fermeture tous les mardis après-midi.
Astreinte Mairie 01 69 83 69 00

→ Allô service public 39 39

→ Police municipale

4, place de Rottembourg - 01 69 40 22 00

→ Commissariat de la Police nationale

142, av. de la République - 01 69 52 85 00

→ Centre communal d'action sociale

101, avenue de la République - 01 69 52 45 40

→ Maison de l'emploi

1, place Rottembourg – 01 69 03 01 31

→ Mission locale

101, avenue de la République - 01 69 73 15 70

→ Urgences

Appel d'urgence européen 112
Centre anti-poison, SOS intoxications 01 40 05 48 48
Centre hospitalier de Villeneuve-St-Georges : urgences 01 43 86 22 01
ERDF 09 72 67 50 91
GRDF 08 00 47 33 33
Médecins de garde
Contactez SOS-médecins au 0 826 88 91 91 ou les services d'urgence des hopitaux environnants
Police secours 17
Pompiers 18
Pompiers de Montgeron 01 69 52 43 67
SAMU 15
SAMU Essonne 01 69 13 95 66
Urgence dans le RER 3117

■ Recevez chez vous le Montgeron Mag

Si vous n'avez pas reçu le dernier Montgeron Mag ou si vous connaissez des personnes dans ce cas, écrivez-nous à distribution@montgeron.fr en nous précisant votre adresse ou appelez-nous au 01 69 83 69 00